

Gilbert BOUGI
31 Cours des Alpes
13650 Meyrargues

Madame le Maire de Meyrargues
Place d'Albertas
13650 Meyrargues

Meyrargues, le 11 Novembre 2016

Madame le Maire,

Je me permets de vous écrire pour vous faire part d'un incident survenu suite à la réunion destinée à organiser l'attribution de la salle des fêtes pour les lotos des associations.

Comme vous le savez, cette réunion a eu lieu le mardi 11 octobre dans la buvette de la salle des fêtes. Nombreuses associations étaient représentées dont l'association « Entreprendre pour Meyrargues », représentée par Mme Carine Medina et M. Christophe Basque.

Cette réunion a été présidée par votre adjointe Mme Marie-Isabelle Verdu qui a expliqué que chaque association présente devait émettre une proposition de date et qu'en cas de choix d'une même date par plusieurs associations, il serait appliqué un tirage au sort. L'association « Enreprendre pour Meyrargues » a ainsi obtenu la date du 29 janvier, date qui convenait parfaitement.

Cependant, les associations "Le CAM" et "Les sapeurs-pompiers" ont choisi toutes les deux la même date du 15 janvier 2016. Il a été donc proposé à Monsieur Grégoire, représentant de l'association "Le CAM" de déplacer son choix au 18 décembre. Cette proposition a été logiquement refusée par Monsieur Philippe Grégoire pour une raison compréhensible liée à l'organisation du marché de Noël.

Carine Medina, en qualité de conseillère municipale et membre de la commission des sports et des associations, est intervenue dans un but de trouver un arrangement et surtout d'éviter un tirage au sort qui aurait certainement lésé l'une ou l'autre des associations. Ainsi, Carine Medina

a accepté de céder la date du 29 janvier à l'association "Le CAM" et de s'inscrire sur le 18 décembre, date libre à ce moment précis. N'est-ce pas une proposition conciliante ?

En d'autres termes, l'association « Entreprendre pour Meyrargues » a bien voulu sacrifier une date qui lui convenait parfaitement pour favoriser au mieux l'ensemble des associations présentes. En tout cas, tout le monde a pu repartir de cette réunion satisfait et avec une date convenable et validée pour son loto.

Dès le lendemain j'ai appris que Mme Marie-Isabelle Verdu est revenue sur les dates actées la veille d'une manière collégiale pour décider d'exclure totalement l'association « Entreprendre pour Meyrargues » et attribuer la date du 18 décembre à l'association du Ball-Trap.

Permettez-moi de vous dire, qu'une telle décision prise par Mme Marie-Isabelle Verdu est scandaleuse pour plusieurs raisons :

- La réunion du 11 octobre s'est déroulée d'une manière très agréable, constructive et pour l'intérêt général. Toutes les associations étaient satisfaites puisque les décisions ont été prises à l'unanimité ;
- L'association du Ball-Trap à laquelle Mme Verdu a attribué une date de loto le lendemain n'était pas présente à la réunion du 11 octobre ;
- Mme Verdu, votre adjointe, a décidé toute seule de revenir sur la répartition des dates. Cette décision ne peut qu'être qualifiée d'unilatérale et d'autoritaire. Comment peut-on alors inciter les associations à faire l'effort de participer aux réunions organisées par la municipalité avec un tel exemple d'anti-démocratie ? J'attire votre attention que le nombre de lotos organisés chaque année est en diminution, 13 pour 2014/2015, 10 pour 2015/2016 et 9 seulement pour 2016/2017 ;
- L'association « Entreprendre pour Meyrargues » que vous avez exclu compte près d'une centaine d'adhésions. Cette association participe directement à la vie locale du Village. Pourquoi une telle discrimination ?

Oui Madame Le Maire, l'association « Entreprendre pour Meyrargues » cherche à apporter du soutien et du dynamisme au tissu associatif et économique de notre village. Je tiens à vous rappeler qu'au mois de février dernier, cette association a remis un chèque de 1500 euros à l'école de Meyrargues pour son projet éducatif. Et puis, au mois d'octobre, cette même

association a organisé le premier forum des entrepreneurs. 25 stands de professionnels et 12 conférences thématiques ont permis d'accueillir près de 500 visiteurs sur une même journée. Ce forum était ouvert à tout le monde et gratuitement. Ces exemples parmi d'autres montrent l'importance des actions sociales et solidaires de cette association.

Pourquoi alors avez-vous exclu l'association « Entreprendre pour Meyrargues » de l'organisation d'un loto ? Un tel événement ne peut avoir que des retombées positives pour notre village. Je ne peux que déplorer ce type de gestion inefficace et source de conflits pour nos associations qui sont confrontées au manque de moyens et aux promesses non tenues.

Quel est le fondement de la décision unilatérale de Mme Verdu, mis à part le manque de respect et de considération à l'égard de l'ensemble des représentants des associations et des conseillers municipaux présents à cette réunion ? Sur quels critères Mme Verdu s'est-elle appuyée pour décider ainsi ? Est-ce du favoritisme ou une décision politique ? Cette décision injuste prise par Mme Verdu n'est que le reflet de la politique municipale menée depuis maintenant 8 ans. Cette politique arbitraire n'a pour unique objectif que de satisfaire directement vos clans politiques et en aucun cas l'intérêt général. Cette absence de concertation, de communication, de transparence, de réalisme accentuée par des décisions unilatérales et autoritaires me laisse entrevoir les raisons de vos échecs.

Cette lettre sera naturellement communiquée à d'autres administrations publiques pour leur permettre de comprendre les dérives de votre gestion municipale.

Dans l'attente d'une réponse claire de votre part,

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma parfaite considération.

Gilbert Bougi